

Nom de la Région	Boucle du Mouhoun
Chef-lieu (capitale de la région)	Dédougou
Découpage administratif de la région	
<p>Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de la Boucle du Mouhoun regroupe les provinces des Balé, des Banwa, de la Kossi, du Mouhoun, du Nayala et du Sourou qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Boromo, Solenzo, Nouna, Dédougou, Toma et Tougan (MEDEV, 2005).</p> <p>Sur le plan administratif, la région comprend les six (06) provinces ci-dessus citées, 47 départements (soit six (06) communes urbaines, quarante un (41) communes rurales) et 1042 villages. On notera en outre, un niveau relativement bon de représentation des départements ministériels (17 sur 24) (MEDEV, 2005).</p>	
Population :	1 677 018 hab. (projection 2012 de l'INSD)
Superficie	34.333 km²
Coordonnées géographiques	
<p>Située au Nord-Ouest du pays, la région de la boucle du Mouhoun, est l'une des plus peuplées au Burkina par les groupes culturels d'origines manding. C'est aussi par le Mali qu'elle est limitée à l'ouest et au Nord sur une frontière de près de 437 Kilomètres. Au sud, la région est contiguë à celles des Hauts-Bassins et du Sud-ouest tandis qu'à l'Est elle est limitée par les régions du Centre-ouest et du Nord. Elle couvre une superficie de 34 497Km², soit plus de 12% du territoire national.</p>	
La Région en chiffres	
Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)	
<p>Ecole primaire : 81,9 % Ecole secondaire : 18,7 % Centre de santé : 36,4 % Marché : 70,4 % Eclairage à l'électricité : 6,3 %</p>	
Contraintes et potentialités de la région	
Les contraintes	
Secteur primaire	
Agriculture	
<p>Les principales contraintes qui pèsent sur le sous-secteur de l'agriculture sont :</p> <p>l'insécurité foncière ; la persistance des pesanteurs socio-culturelles dans la gestion du foncier ; la dégradation continue du couvert végétal ; l'insuffisance dans la maîtrise de l'eau et de son exploitation ; l'insuffisance de crédits de campagne accordés aux producteurs ; le dysfonctionnement des organes de gestion des périmètres aménagés ; la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; la persistance de méthodes culturales inadaptées (feux de brousse défrichements anarchiques) ; les coûts élevés des équipements et intrants agricoles ; la mauvaise qualité des intrants (semences et engrais chimiques) utilisés ; les difficultés d'accès à la terre notamment par les femmes ; l'inadaptation le plus souvent des choix de cultivars et de variétés avec les aptitudes des sols ; l'insuffisance de l'encadrement technique des producteurs (leur faible accès aux paquets technologiques) ; le faible professionnalisme des organisations paysannes qui doivent pourtant prendre la relève de l'Etat pour certaines fonctions (approvisionnement en intrants, commercialisation,...) ; l'insuffisance d'unités de transformation des produits agricoles ; l'enclavement de la région (pistes départementales et pistes rurales) ; la faible compétitivité des produits agricoles ; la saturation foncière dans certaines zones (plus de 80 hbts/km² de superficie d'agriculture utile par exemple dans la province des Banwa).</p>	
Elevage	
<p>L'élevage est la seconde activité de la région. Cependant, son essor est limité par les contraintes ci-après</p>	

insuffisance des pistes à bétail et d'aire de pâturage ; insuffisance des aménagements et des infrastructures pastorales ; insécurité foncière caractérisée par une réduction progressive des terres consacrées aux activités pastorales ; mobilité limitée des animaux en raison de l'occupation sauvage des couloirs d'accès aux points d'eau, aux pistes à bétail et aux parcs de vaccinations ; difficultés d'alimentation et d'abreuvement du bétail liées à l'instabilité des conditions édapho-climatiques ; faible niveau de financement public très faible entraînant un niveau d'équipement en infrastructures de base insuffisant ; faible niveau de professionnalisme des organisations socio-professionnelles des éleveurs ; faible niveau d'encadrement des éleveurs ; forte persistance de certaines maladies et des infestations parasitaires ; faible production des races locales en lait et en viande ; insuffisance de maîtrise des circuits d'approvisionnement des produits vétérinaires et de commercialisation de l'élevage et de ses produits dérivés ; faible valorisation de l'abattoir moderne de Dédougou.

Chasse

Les facteurs qui limitent le développement des activités de chasse dans la région sont :

- la disparition de la diversité faunique,
- la persistance de la pratique du braconnage,
- la faible valorisation des concessions de chasse,
- la sous-exploitation des produits de chasse,
- le faible niveau de professionnalisme des acteurs,
- le rétrécissement des espaces fauniques,
- la faible implication des populations locales dans la gestion des ressources fauniques.

Pêche

Les contraintes au niveau du sous-secteur de la pêche se résument à :

- la pollution continue des plans d'eau
- l'ensablement progressif des plans d'eau
- l'insuffisance de ressources halieutiques,
- le caractère semi-permanent de certains plans d'eau
- la défaillance des circuits de commercialisation,
- le faible niveau d'équipement des acteurs,
- la disparition progressive de certaines espèces halieutiques en raison de l'utilisation des pesticides pour la culture du coton,
- la surexploitation des plans d'eau par d'autres acteurs (petite irrigation, maraîchage...).

Environnement

Les contraintes qui pèsent sur l'environnement sont :

- la pollution des plans d'eau (mécanique et agrochimique) ;
- la disparition progressive de la faune et de la flore ;
- la persistance des feux de brousse ;
- la divagation des animaux ;
- la coupe abusive du bois ;
- le faible niveau d'assainissement des espaces urbains ;
- la forte pression exercée par les activités «économiques sur l'écosystème ;
- la dégradation progressive des sols ;
- l'extensification continue des cultures (coton....) ;
- l'ensablement des lits des fleuves mouhoun et sourou ;
- la perte de la diversité végétale dans les parcs agro-forestiers ;
- le faible taux de couverture des mesures de restauration des sols ;
- le faible niveau d'implication des populations riveraines à la gestion des

forêts ;

- le lessivage des sols occasionné par le non-respect de la bande de protection (100 m) définie par le code forestier.

Mines

Les contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur des mines sont :

- la méconnaissance des potentialités minières de la région ;
- l'exploitation artisanale de la majorité des sites miniers ;
- le faible professionnalisme des acteurs ;
- la faible cotation de certains minerais sur le marché international.

Secteur secondaire

Artisanat

Les contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont liées :

- au faible professionnalisme des acteurs
- à la faible capacité technique des acteurs
- à la défaillance des circuits d'approvisionnement et de commercialisation des produits,
- aux faibles niveaux des capacités techniques et d'équipement des acteurs,
- à l'insuffisance et/ou à l'inadaptation du financement de l'artisanat.

Industrie

Les contraintes qui handicapent le développement de l'industrie de la région sont :

- la défaillance des circuits de commercialisation ;
- l'insuffisance de la valeur ajoutée des produits finis ;
- la faible surface financière des acteurs ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique des acteurs ;
- la forte concurrence exercée par les produits importés ;
- la faiblesse du tissu industriel qui limite l'offre des produits finis ;
- l'étroitesse du marché en raison de l'enclavement de la région ;
- le coût élevé de l'électricité ;
- l'insuffisance et/ou l'inadaptation de l'offre de services financiers.

Energie

Les principales contraintes du sous-secteur de l'énergie sont :

- la faible couverture électrique de la région ;
- l'insuffisance de la production électrique ;
- les coûts élevés de l'électricité et du gaz ;
- les coûts élevés des énergies de substitution (solaire, ...) ;
- les coûts élevés des hydrocarbures.

Secteur tertiaire

Tourisme hôtellerie

Les principaux facteurs qui limitent l'essor des activités de tourisme et de l'hôtellerie dans la région sont :

- la méconnaissance des potentialités de la Région ;
- l'absence d'une politique au niveau régional, et d'une promotion de la destination « Boucle du Mouhoun » ;
- l'insuffisance et la faible capacité des infrastructures d'accueil ;
- l'absence d'un répertoire exhaustif de sites touristiques ;
- la faible valorisation de l'héritage culturel de la région ;
- l'insuffisance et/ou l'absence d'aménagement des sites touristiques ;
- insuffisance de manifestations ou de tribunes d'expressions culturelles dans la région ;
- l'enclavement de la région ;

- le faible développement du sous-secteur des transports ;
- le manque de professionnalisme des acteurs ;
- la dégradation du patrimoine biologique traditionnel.

Recherche et formation

Le sous-secteur de la recherche est handicapé par un certain nombre de contraintes que sont :

- l'insuffisance des ressources (matérielles et financières) publiques allouées à la recherche et à la formation,
- l'insuffisance des moyens pour la vulgarisation,
- le coût élevé des investissements de base dans le sous-secteur,
- la faiblesse de la liaison entre recherche et développement,
- l'absence de plans de renforcement des capacités des acteurs.

Transport/communication

Les principales contraintes du sous-secteur sont :

- la faible praticabilité du réseau routier ;
- l'insuffisance et la vétusté du parc roulant de la région ;
- le niveau élevé des coûts de transaction ;
- l'insuffisance et/ou l'inadaptation de l'offre des services financiers au soussecteur ;
- les coûts élevés des hydrocarbures ;
- les coûts élevés des télécommunications ;
- la persistance du transport mixte ;
- l'insuffisance de l'offre de transport ;
- la faible couverture téléphonique (fixe et mobile) de la région ;
- le développement timide des TIC ;
- l'insuffisance du réseau ferroviaire ;,
- l'état défectueux et vétuste des aérodrômes de la région ;
- la faible exploitation du fleuve mouhoun ;
- le faible professionnalisme des acteurs ;
- les coût élevés du matériel informatique ;
- l'insuffisance de la couverture postale ;
- la faible couverture radiophonique ;
- la faible couverture télévisuelle.

Commerce

Le développement du commerce dans la région est entravé par :

- la faible compétitivité des produits locaux due à leur mauvaise qualité ;
- l'insuffisance d'infrastructures marchandes ;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage ;
- l'inadaptation de l'offre par rapport à la demande de services financiers ;
- le faible professionnalisme des acteurs ;
- la faible complémentarité des différents marchés de la région ;
- la faible accessibilité des marchés en raison de leur enclavement.

Financement du développement

Les contraintes au niveau du financement du développement sont :

- la faible couverture de la région par les structures de financement ;
- l'inadaptation de l'offre et de la demande de financement ;
- l'insuffisance et /ou l'absence de garanties pour les postulants au financement ;

- l'insuffisance dans le montage technique et financier des dossiers de demande de financement ;
- la pauvreté de la majorité des postulants aux crédits ;
- la méfiance des structures à l'égard des activités agricoles ;
- l'insuffisance et/ou l'absence de suivi des activités des clients des institutions financières ;
- Conditions difficiles d'accès au crédit ;
- Crise de confiance entre institutions financières et clients ;
- Inadaptation du Système de financement des projets aux besoins et capacités des populations ;
- Forte concentration des structures de financement dans les grands centres ;
- Faible capacité financière des réseaux de financement existant.

Atouts/potentialités

Secteur primaire

Agriculture

Les atouts et/ou les potentialités de la région au niveau de l'agriculture sont :

- la très grande fertilité des bas-fonds ;
- l'aptitude des sols aux actions de restauration ;
- l'existence d'une surface agricole utile (moins de 25% de cette surface fait l'exploitation) ;
- un potentiel de superficies exploitables estimé à 30 924 ha ;
- l'existence de sites propices au maraîchage et à la petite irrigation ;
- l'existence de 43 ouvrages de retenues d'eau ;
- la mobilisation de 397 millions m³ mobilisés de ressources en eau ;
- un potentiel en eaux souterraines estimé à 24 200 millions m³ ;
- un potentiel en eaux renouvelables estimé à 1 400 millions m³ ;
- l'existence du lac du Sourou avec une capacité de stockage de 250 m³ et des systèmes irrigués (fruits, légumes, riz) sur 5000 à 10 000 ha de terres inondables ;
- le niveau d'encadrement des producteurs relativement bon ;
- le dynamisme des organisations paysannes ;
- la disponibilité de la main-d'oeuvre relativement qualifiée ;
- l'existence du site aménagé de la vallée du sourou (30 000 ha) ;
- l'existence d'un cours d'eau pérenne, le fleuve Mouhoun ;
- le niveau relativement acceptable de mécanisation ;
- l'existence de sols riches et variés (8 types de sols) ;
- le niveau de production relativement élevé faisant de la région le « grenier » du pays (22% de la production nationale de maïs, 70% de la production nationale de fonio et 13% de la production de fruits et légumes).

Elevage

L'élevage reste après l'agriculture, une activité socio-économique majeure dans la Boucle du Mouhoun. Cette place de choix s'explique en grande partie par des conditions favorables à l'épanouissement de ce sous-secteur :

- l'existence d'un cheptel numériquement important et diversifié (8% des effectifs nationaux) ;
- la disponibilité de résidus agricoles et des sous-produits agro-industriels ;
- l'existence d'un potentiel de zones pastorales estimé à 370 000 hectares ;
- l'émergence de promoteurs privés capables d'impulser un nouveau

dynamisme au secteur ;

- l'existence d'un marché potentiel interne et externe pour les produits d'élevage;
- le contrôle des principales épizooties ;
- la volonté politique affichée de développer les productions animales par l'adoption d'un code pastoral et d'un plan d'action et de programme d'investissement du secteur de l'élevage ;
- la pratique de plus en plus de la culture fourragère ;
- l'existence de parcours pour le bétail (environ 69% de la superficie de la région) ;
- l'existence d'un abattoir frigorifique moderne à Dédougou ;
- l'existence de cliniques et de cabinets vétérinaires privés qui permettent la prise en charge adéquate des soins des animaux ;
- l'existence de points d'eau pérennes.

Chasse

La chasse bénéficie dans la région d'un terrain favorable pour son épanouissement.

On peut citer :

- l'existence de groupements de chasseurs ;
- l'existence de trois concessions de chasse ;
- l'existence d'une faune variée ;
- l'existence des structures d'encadrement ;
- l'existence de réserves et de forêts classées ;
- la diversité importante d'espèces animales ;
- une niche écologique importante dans la vallée du Sourou pour la faune aviaire aquatique, notamment les oiseaux inféodés et les oiseaux migrateurs.

Pêche

Le sous-secteur de la pêche bénéficie dans la Boucle du Mouhoun, d'atouts et /ou de potentialités pour son développement au nombre desquels, on peut citer :

- l'existence de groupements de pêcheurs ;
- l'existence de marchés porteurs (interne et externe) ;
- l'existence de plans d'eau pérennes ;
- la pratique de la pisciculture ;
- l'existence des structures d'encadrements.

Environnement

Le sous-secteur de l'environnement repose sur un socle qui lui permet d'assurer son développement. On peut citer :

- l'existence de réserves et de 13 forêts classées (231 042 ha, soit 7% de territoire de la région) ;
- l'existence d'un important potentiel ligneux de l'ordre de 52 525 m³ ;
- la diversité importante de l'écosystème ;
- une grande variété de formations végétales ;
- une niche écologique dans la Vallée du Sourou (30 000 ha) ;
- un potentiel appréciable en fruitiers sauvages (Karité, Néré) ;
- l'existence de structures d'encadrement et d'accompagnement ;
- le développement des actions de restauration des sols et des berges.

. Secteur secondaire

. Industrie

L'industrie de la région bien qu'étant embryonnaire, dispose d'atouts et/ou de potentialités pour son plein essor. On peut citer :

- l'existence d'un potentiel de matières premières ou de produits semi-finis pour le développement de petites unités industrielles ;
- l'émergence d'une nouvelle race d'entrepreneurs ;
- l'émergence de PMI/PME ;
- l'existence de structures (étatiques et privées) d'appui aux entrepreneurs ;
- l'existence d'institutions financières (Banques, institutions de micro-finances) ;
- la volonté politique affichée d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat ;
- la prise de conscience des acteurs économiques de la nécessité de créer plus de la valeur ajoutée pour faire face à la concurrence de plus en plus rude.

Artisanat

L'artisanat peut s'appuyer sur les potentialités ci-après pour son développement :

- l'organisation des artisans en corps de métiers ;
- l'existence de plusieurs corps de métiers dans l'artisanat ;
- l'existence de Mutuelles d'Epargnes et de Crédits aux Artisans et aux Producteurs (MECAP) ;
- l'ouverture du sous-secteur aux acteurs non castés
- l'existence de marchés porteurs (surtout à l'export) ;
- l'organisation périodique de manifestations culturelles dans la région ;
- le développement du tourisme de cynégétique et de vision dans la région.

Energie

Le sous-secteur de l'énergie bénéficie d'atouts et/ou de potentialités à même de lui permettre son développement :

- l'électrification effective des six (6) chefs lieux de province de la région ;
- le développement de l'électrification rurale ;
- l'introduction des plates-formes multifonctionnelles qui fournissent de l'énergie mécanique et électrique aux Organisations à Base Communautaire ;
- l'utilisation de plus en plus de plaques solaires en zones rurales ;
- l'important potentiel de bois et de charbon de bois.

Secteur tertiaire

Transport et communication

Le sous-secteur du transport et de la communication repose sur une base relativement solide, en témoigne les atouts et/ou les potentialités ci-après :

- la densité relative du réseau routier ;
- l'entretien courant du réseau routier ;
- l'existence d'un chemin de fer long de 125 km) ;
- la position charnière de la région entre le Mali et les zones côtières ;
- la densité du trafic sur plusieurs axes routiers ;
- l'émergence d'associations et groupements de transport ;
- l'existence d'aires d'atterrissage pour les aéronefs ;
- la desserte par l'automatique de tous les chefs lieux de province ;
- le développement de la téléphonie mobile ;
- l'existence de radios privées ;
- la large couverture radiophonique et télévisuelle de la région.

Commerce

Le commerce est une activité florissante dans la région, et cela grâce aux énormes potentialités dont dispose la Boucle du Mouhoun dans ce domaine :

- la tenue périodique de plusieurs marchés (traditionnels et modernes) ;

- la gamme variée de produits faisant l'objet d'échanges ;
- l'émergence d'associations/groupements de commerçants ;
- la densité du trafic sur plusieurs axes routiers.

Tourisme et hôtellerie

Le sous-secteur du tourisme et de l'hôtellerie évolue dans un environnement propice à son développement. Les atouts et/ou potentialités du sous-secteur sont :

- l'existence de plusieurs infrastructures d'accueil,
- l'existence de trois concessions de chasse,
- l'existence de sites touristiques tels que la marre aux crocodiles de ourbonon, les mosquées de Ouahabou, la grotte sacrée de Bana,
- les 4 mares sacrées, qui sont des sites de protection de crocodiles, gérées par les populations locales pour des raisons culturelles (Balavé, Djibasso, Koa et Naérena),
- les hauts fourneaux de solenzo,
- les ruines et les grottes de Sami, Priwé et Sogodiankoli,
- la densité du trafic sur plusieurs axes routiers.

Financement du développement

L'environnement économique renferme des atouts et/ou des potentialités pour le financement des actions de développement :

- la présence dans la région de plusieurs institutions financières (BIB, BICIA/B, BACB),
- la présence de plusieurs institutions de micro-finance,
- l'existence de plusieurs ONG et projets de développement finançant les actions de développement.

Le Conseil Régional

Président	M. Maxime KONE
Conseillers	89
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun - Secteur 3 DÉDOUGOU - BURKINA FASO Tél : 00 226 20 52 11 25 Télécopie : 00 226 20 52 11 25 Courriel : tutitoiriebeni@yahoo.fr ou mouseil@fasonet.bf boucledumouhoun@regions-bf.org